Question Ecrite de Mme Emmanuelle AJON du Groupe Socialiste

# La place André Meunier

#### QUESTION ECRITE

d'Emmanuelle Ajon

Concernant la place André Meunier

Située près de la gare Saint Jean, face à l'ex école Santé Navale, la place André Meunier, couvrant près de 2 ha, exerce une fonction sociale importante dans un quartier trop longtemps délaissé. Elle n'a pas été réaménagée depuis plus de 50 ans et a été mal entretenue, mais, régulièrement, un projet d'aménagement est annoncé avec force panneaux municipaux, en vain.

Nous étions en droit de penser que cette époque était révolue puisqu'une large concertation a été réalisée en 2013 pour un projet de l'ordre de 5 millions d'euros. Une campagne de communication menée en décembre 2013, à quelques mois de l'élection municipale, déclare le début des travaux imminent. En janvier 2014, la place est fermée par des palissades et le début des travaux annoncé par affiches municipales pour février... puis plus rien.

Nous sommes en septembre, les travaux n'ont toujours pas démarré. Bilan : depuis 9 mois, les usagers de la place ne peuvent y accéder, et ne peuvent même pas la traverser ! Sa réouverture devient donc urgente.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous indiquer ici les raisons qui justifient le maintien de ce no man's land en plein centre-ville ? Pouvez-vous nous assurer que cette place sera rapidement rendue à ses usagers ? A quelle échéance ?

Située près de la gare Saint Jean, face à l'ex école Santé Navale, la place André Meunier, couvrant près de 2 ha, exerce une fonction sociale importante dans un quartier trop longtemps délaissé. Elle n'a pas été réaménagée depuis plus de 50 ans et a été mal entretenue, mais, régulièrement, un projet d'aménagement est annoncé avec force panneaux municipaux, en vain.

Nous étions en droit de penser que cette époque était révolue puisqu'une large concertation a été réalisée en 2013 pour un projet de l'ordre de 5 millions d'euros. Une campagne de communication menée en décembre 2013, à quelques mois de l'élection municipale, déclare le début des travaux imminent. En janvier 2014, la place est fermée par des palissades et le début des travaux annoncé par affiches municipales pour février... puis plus rien.

Nous sommes en septembre, les travaux n'ont toujours pas démarré. Bilan : depuis 9 mois, les usagers de la place ne peuvent y accéder, et ne peuvent même pas la traverser ! Sa réouverture devient donc urgente.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous indiquer ici les raisons qui justifient le maintien de ce no man's land en plein centre-ville ? Pouvez-vous nous assurer que cette place sera rapidement rendue à ses usagers ? A quelle échéance ?

### MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, située prés de la Gare Saint Jean, face à l'ex Ecole Santé Navale, la place André Meunier couvrant près de 2 ha exerce une fonction sociale importante dans un quartier trop longtemps délaissé. Elle n'a pas été réaménagée depuis plus de 50 ans, a été mal entretenue, mais régulièrement un projet d'aménagement est annoncé avec force panneaux municipaux, mais en vain.

Nous étions en droit de penser que cette époque était révolue puisqu'une large concertation a été réalisée en 2013 pour un projet de l'ordre de 5 millions d'euros.

Une campagne de communication menée en décembre 2013 à quelques mois des élections municipales déclare le début des travaux imminents.

En janvier 2014 la place est fermée par des palissades et le début des travaux annoncé par affiches municipales pour février. Puis, plus rien.

Nous sommes en septembre, les travaux n'ont toujours pas démarré. Bilan : depuis 9 mois les usagers de la place ne peuvent y accéder et ne peuvent même pas la traverser. Sa réouverture devient donc urgente.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous indiquer ici les raisons qui justifient le maintien de ce « no man's land » en plein centre ville ?

Pouvez-vous nous assurer que cette place sera rapidement rendue à ses usagers et à quelle échéance ?

## M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme KUZIEW, maire adjoint du quartier.

#### MME KUZIEW. -

Madame AJON, vous avez attiré l'attention de Monsieur le Maire sur la place André Meunier.

Je vous rappelle qu'à l'issue de la concertation menée sur la réhabilitation de cette place et dans le cadre d'un projet qui a remporté l'accord général le marché des travaux relatif à l'aménagement a été notifié le 13 janvier 2014.

L'ordre de service lançant l'exécution des travaux a été notifié au terme des deux mois contractuels de préparation le 10 mars 2014. L'entreprise a aussitôt entamé les travaux de terrassement prévus au marché.

Il est utile de préciser qu'en 2013, compte tenu de la présence d'ouvrages souterrains, les services municipaux avaient lancé une procédure de référé préventif aux fins de faire constater l'état de ces ouvrages avant travaux. Un expert avait été désigné par le Tribunal de Grande Instance le 25 novembre 2013.

Il a ensuite été constaté que le parking et les ouvrages d'assainissement souterrains étaient susceptibles de subir des désordres de différentes nature qui ont conduit l'expert à formuler par précaution des recommandations visant à suspendre toute intervention au droit des ouvrages concernés.

Dans ce contexte les services municipaux ont dû notifier à l'entreprise un arrêt de chantier en date du 14 mars 2014.

Malheureusement la procédure judiciaire risque de se prolonger empêchant la réalisation des travaux.

Le Maire a donc demandé aux services municipaux, tout en respectant les recommandations de l'expert, de faire procéder à des travaux de remise en état légers de la place et au démontage des installations de chantier, ce qui permettra sa réouverture prochaine pour les habitants et les usagers du quartier.

## M. LE MAIRE. -

Merci. Je regrette beaucoup la façon dont cette opération s'est déroulée pour les raisons qui viennent d'être données par Mme KUZIEW.

J'ai donné instruction à nos services de procéder le plus rapidement possible à un réaménagement provisoire et à une réouverture du passage qui est aujourd'hui interdit aux habitants du quartier avant que nous relancions, au vu du rapport de l'expert, un projet, le même ou modifié en fonction de ses conclusions.

Voilà. Nous avons examiné l'ensemble des dossiers de cette séance.

Je vous remercie et je vous souhaite une belle soirée.

(La séance est levée à 18 h 20)